

Commune de Marly

# Retour sur les résultats de l'enquête 2022 sur les besoins en accueil extrafamilial de jour

Étude menée par le Service Enfance et Formation

## Table des matières

<b>1. INTRODUCTION.....</b>	<b>2</b>
<b>2. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS.....</b>	<b>2</b>
SECTEUR PRÉSCOLAIRE .....	3
<i>Utilisation actuelle des moyens de garde préscolaire .....</i>	3
<i>Besoin non-couvert en accueil préscolaire .....</i>	5
<i>Besoin supplémentaire en accueil préscolaire.....</i>	5
<i>Aspects de socialisation.....</i>	5
<i>Critères de choix et remarques .....</i>	6
<i>Conclusion pour le domaine préscolaire.....</i>	7
SECTEUR SCOLAIRE.....	8
<i>Besoin supplémentaire en accueil extrascolaire durant l'année scolaire .....</i>	9
<i>Besoin supplémentaire en accueil extrascolaire durant les vacances .....</i>	10
<i>Critères de choix et remarques .....</i>	11
<i>Conclusion pour le domaine scolaire .....</i>	12
<b>3. PLANIFICATION .....</b>	<b>13</b>
<b>4. LES OFFRES DISPONIBLES À MARLY.....</b>	<b>14</b>
<b>5. BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>15</b>
<b>6. ABRÉVIATIONS.....</b>	<b>15</b>

## 1. Introduction

En mars 2022, le Service Enfance et Formation (SEF) de la commune de Marly a transmis aux familles domiciliées à Marly et Pierrafortscha un questionnaire en ligne concernant la crèche, l'accueil familial de jour et les accueils extrascolaires de Marly. Cette enquête a permis à la commune de Marly de déterminer le nombre et le type de places d'accueil nécessaires à la couverture des besoins en structures d'accueil extrafamilial sur l'ensemble de son territoire. Le présent document rend compte des résultats principaux et des mesures adoptées en conséquence par la commune de Marly. Une version complète et plus approfondie de cette enquête sera bientôt disponible sur le site internet de la Commune. **La planification qui découle des résultats exposés dans les pages suivantes ainsi que des informations concernant les offres en structures d'accueil à Marly sont disponibles dès la page 14 du présent document.**

## 2. Présentation des résultats

Comme présenté dans le *Tableau 1* ci-dessous, le taux de réponse est de 25.55% et les données recueillies concernent 255 enfants, ce qui représente 27.3% des enfants de Marly âgés de 0 à 11 ans.

	Ménages	Enfants (0 à 11 ans)
Familles contactées	630	934
Familles répondantes	161	255
% population interrogée/étudiée	25.55%	27.3%

Tableau 1 : population interrogée et population étudiée

50.31% des familles (81 sur 161) ont au moins un enfant d'âge **préscolaire** et 60.87% des familles (98 sur 161) ont au moins un enfant d'âge **scolaire**. 20.5% des familles (33 sur 161) ont en même temps un ou plusieurs enfant(s) d'âge scolaire **et** préscolaire. Les *Figures 1* et *2* ci-dessous rendent compte du nombre d'enfants par ménage. Les résultats permettent de dénombrer un total de 107 enfants âgés de 0 à 4 ans et de 148 enfants âgés de 4 à 11 ans.

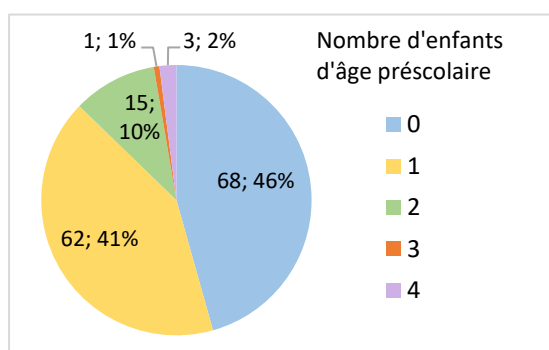


Figure 1. Nombre et pourcentage de familles (n=149) selon le nombre d'enfants d'âge **préscolaire**

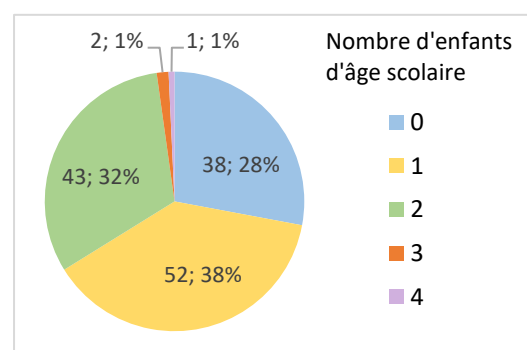


Figure 2. Nombre et pourcentage de familles (n=136) selon le nombre d'enfants d'âge **scolaire**

## Secteur préscolaire

### Utilisation actuelle des moyens de garde préscolaire

La crèche et la famille d'accueil de jour représentent les deux types de structures de garde préscolaire disponibles à Marly et qui permettent de concilier la vie professionnelle avec la vie familiale. Dans le cadre de cette enquête, l'école Maternelle/Halte-Garderie et les groupes de jeux ne sont pas considérés comme une offre de garde extrafamiliale, mais plutôt comme des formes de garde ponctuelles ou irrégulières, ou encore d'animation socio-culturelle (OFS, 2015). Le but de ces activités est le développement précoce des compétences sociales et linguistiques des enfants (socialisation), et c'est pourquoi elles font l'objet d'une analyse spécifique en pages 5 et 6. Ces offres ne proposent pas une prise en charge journalière mais uniquement des activités pour quelques heures, ne permettant donc pas de concilier la vie familiale et la vie professionnelle. Ce type de structure fait ainsi partie des structures dites avec un *temps d'ouverture réduit* (TOR<sup>1</sup>), alors que la crèche et la famille d'accueil de jour sont des solutions de garde, respectivement collective et familiale, avec un *temps d'ouverture étendu* (TOE<sup>2</sup>).

#### Situation actuelle pour l'accueil familial de jour

En 2022, famiya compte 8 accueillantes actives sur le territoire de Marly. Sachant qu'en moyenne, la capacité d'accueil d'un accueillant est d'environ 3 places, il reste actuellement environ 24 places d'accueil à Marly. L'association famiya a par ailleurs précisé qu'il reste actuellement des places, le taux de couverture n'atteignant pas les 100% (au 17.03.2022) et qu'en général, elle est à même de répondre aux besoins des parents si un arrangement est possible au niveau des disponibilités des accueillants et des parents. Comme précisé par le Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ), on considère qu'**une place chez la famille de jour équivaut à 3.5 enfants**.

#### Situation actuelle pour la crèche

La crèche communale de Marly, Les Lucioles, propose 47 unités/places par demi-jours. En mai 2022, le taux de couverture moyen de la crèche communale Les Lucioles était de 96.7%. Comme précisé par le SEJ, on considère qu'**une place à la crèche équivaut à 2.6 enfants**.

---

<sup>1</sup> Structure à temps d'ouverture réduit (TOR) : « Toutes structures qui a pour but la socialisation, qui ne permet pas la conciliation vie familiale-vie professionnelle et qui est ouverte, en principe, jusqu'à 4 heures consécutives. » (DSAS, 2017, p.6).

<sup>2</sup> Structure à temps d'ouverture étendu (TOE) : « Toutes structures qui a pour but la conciliation vie familiale-vie professionnelle et qui est ouverte au moins 20 heures par semaine. » (DSAS, 2017, p.6).

**55 enfants** d'âge préscolaire fréquentent une solution de garde institutionnelle (crèche et /ou famille de jour), tandis que **52 enfants** sont actuellement gardés par des moyens de garde informels (parents, amis, privés ; cf. *Figure 4*). Il y a ainsi 46 familles faisant recours à un service de garde institutionnel tandis qu'un peu moins de la moitié des parents ne recourent à aucun de ces moyens de garde, en témoigne la *Figure 3* ci-dessous.

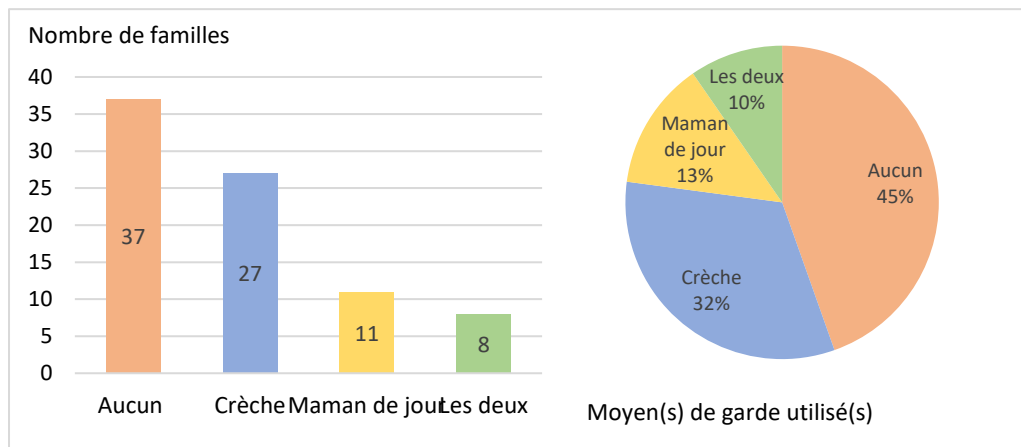


Figure 3. Nombre et pourcentage de familles (n=83) par type de solution de garde utilisée

Il a été demandé aux 37 familles n'utilisant aucun des moyens de garde ci-dessus de sélectionner une ou plusieurs réponse(s) expliquant leur non-utilisation des structures d'accueil préscolaire. Au total 35 familles ont répondu, parmi lesquelles 18 d'entre elles, soit plus de la moitié, gardent leurs enfants elles-mêmes tandis qu'elles sont plus d'un tiers (13 sur 35) à les faire garder par la famille.

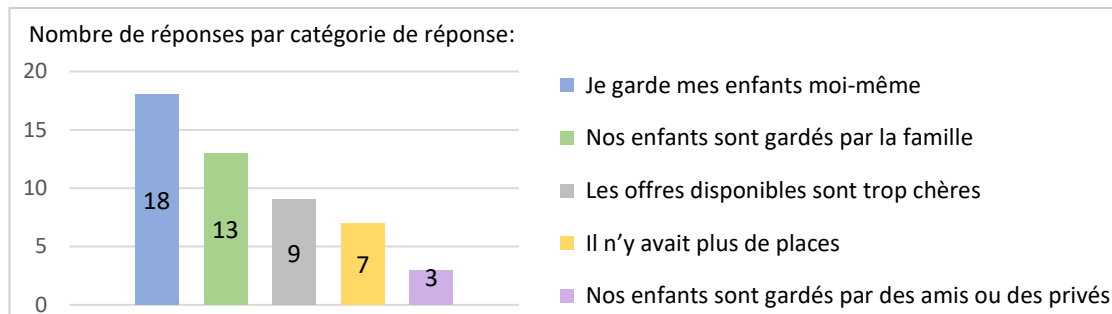


Figure 4. Raisons pour lesquelles les familles (n=35) ne fréquentent aucune solution de garde institutionnelle

Sur les 50 réponses recueillies au total (les 35 familles ayant coché plusieurs catégories), 34 réponses pointent une garde informelle/non-institutionnelle, soit les enfants gardés par les parents eux-mêmes, par la famille et/ou par l'entourage (amis, privés). Or, le passage des enfants dans les structures d'accueil préscolaire comme la crèche représente un atout majeur pour la société : en transmettant des savoir-faire et des savoir-être, et grâce à la prestation de garde uniformisée qu'elle délivre, la crèche permet de réduire les inégalités socio-économiques. Au contraire, lorsque les familles doivent s'auto-organiser, celles possédant le plus de capitaux (sociaux, économiques, culturels) sont favorisées, tandis que les familles à plus faibles capitaux sont pénalisées d'office. La commune de Marly souhaite éviter au maximum les arrangements familiaux inégaux en permettant à chaque enfant vivant sur son territoire d'accéder à une solution de garde collective comme la crèche.

## Besoin non-couvert en accueil préscolaire

Il était demandé aux 37 familles n'utilisant actuellement aucun moyen de garde institutionnel si elles avaient besoin d'une ou plusieurs place(s) à la crèche communale. 16 familles ont un besoin qui concerne au total **22 enfants**, représentant un total de **9 places**.

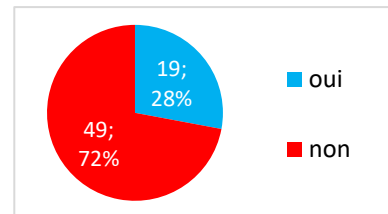


Figure 5. Nombre et pourcentage de familles (n=36) ne sollicitant aucune structure d'accueil et ayant besoin d'une place à la crèche

## Besoin supplémentaire en accueil préscolaire

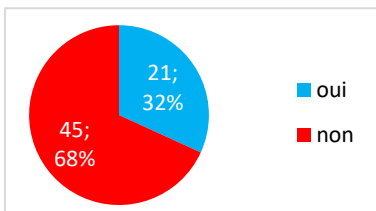


Figure 6. Nombre et pourcentage de familles (n=66) ayant un besoin supplémentaire en accueil préscolaire

32% des familles (n=66) ont indiqué avoir besoin d'une offre de garde supplémentaire, crèche et famille de jour confondues. La Figure 7 ci-dessous montre que **26 enfants** d'âge préscolaire ont besoin d'une place en crèche et **6 enfants** d'une place chez la famille d'accueil de jour. Seulement 2 familles sur 6 n'ont besoin que de la famille de jour, pour un besoin s'élevant à 1 unité pour le lundi soir tard et une unité pour le mardi soir tard. Au total, le besoin pour la crèche s'élève alors à **10 places** supplémentaires et celui pour la famille d'accueil de jour à **2 places**.



Figure 7. Nombre d'enfants (n=35) par tranche d'âge et par solution de garde

## Aspects de socialisation

Afin de prendre la mesure de l'encouragement précoce<sup>3</sup> dans la commune de Marly, les familles ont été interrogées sur le type et la quantité d'activités et de rencontres auxquelles leurs enfants sont quotidiennement exposés.

Sur 88 enfants, **64 enfants** ne participent à aucune activité en groupe, soit presque les  $\frac{3}{4}$  d'entre eux (72.73%), contre **24 enfants** actuellement inscrits à au moins une des quatre activités de socialisation.

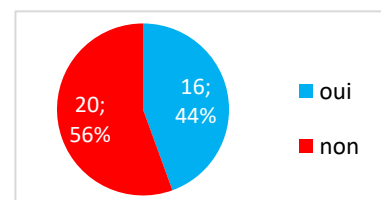


Figure 8. Nombre et pourcentage de familles (n=68) dont les enfants sont inscrits à au moins une activité de socialisation

<sup>3</sup> À propos des écoles maternelles, Haltes-Garderies, groupes de jeux ou d'éveil, groupes de jeux en forêt, groupes de préparation à l'entrée à l'école : « Le but principal de ces groupes est le développement précoce des compétences sociales (socialisation) et linguistiques. » (OFS, 2015, p.8).

La *Figure 9* ci-dessous qui expose pour chaque type d'activité de socialisation disponible à Marly le nombre de familles souhaitant y inscrire leurs enfants.

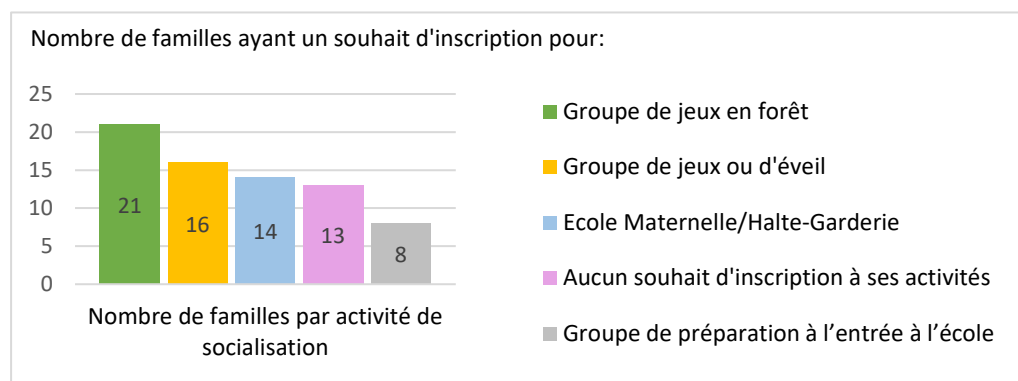


Figure 9. Nombre de familles (n=47) souhaitant inscrire au moins un enfant pour chaque type d'activité

Seulement 13 familles sur 47 n'ont exprimé aucun souhait d'inscrire un enfant aux activités de socialisation, représentant un total de **18 enfants**. Parmi ces 18 enfants, **10 d'entre eux** ne côtoient également aucun moyen de garde institutionnel. A contrario, les résultats montrent que les activités en groupe constituent des offres préscolaires qui intéressent les parents marlinois, avec 21 familles souhaitant inscrire au moins un enfant à un groupe de jeux en forêt et 16 familles à un groupe de jeux ou d'éveil. Bien que le nombre d'enfants n'ait pas été demandé, au total **46 enfants** sont potentiellement concernés par ces souhaits d'inscription<sup>4</sup>.

### Critères de choix et remarques

Les trois critères de choix privilégiés par les familles (n=125) sont la *qualification du personnel*, une *alimentation équilibrée* et *l'accès à l'extérieur* (jardin et/ou activités en plein air). L'écart le plus conséquent concerne la *proximité avec le lieu de travail* qui obtient 105 points de moins que le deuxième critère le moins important (la *grandeur des groupes d'enfants*), contre au maximum à 22 points d'écart entre les autres critères.

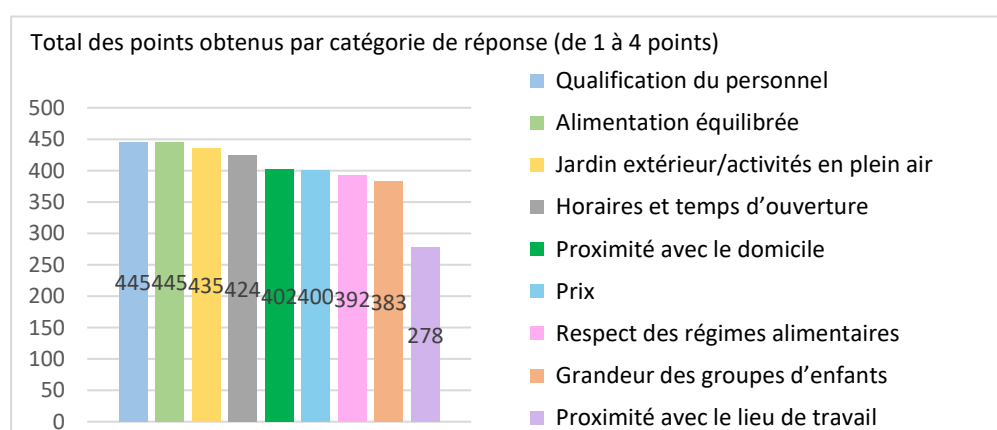


Figure 10. Total des points accumulés par critère pour la crèche (n=125)

<sup>4</sup> Total de 64 enfants ne fréquentant aucune activité de socialisation soustrait par le nombre d'enfants issus des 13 familles non-intéressées à fréquenter de tels lieux : revenant à soustraire 18 enfants dont les parents ne souhaitent aucune inscription.

Les remarques recueillies par la question finale du sondage concernent principalement le temps d'ouverture de la crèche qui ne correspond pas toujours aux horaires usuels de travail, ainsi que le manque de place dans la crèche communale. Les réponses de 4 des 6 familles s'adressaient alors à la fois à la garde préscolaire et extrascolaire avec 3 familles demandant un élargissement du temps d'ouverture des structures avec une ouverture dès 6h15, voire 6h00 au lieu de 6h30 ainsi qu'une fermeture à 19h30 au lieu de 18h30. La quatrième famille souligne quant à elle le prix élevé de « *toutes les prises en charge* » dans la commune de Marly.

Une famille composée de 2 enfants d'âge préscolaire explique alors :

---

*« À la question "auriez-vous besoin d'un moyen de garde supplémentaire", j'ai répondu non mais ce n'est pas tout à fait exact car notre besoin serait parfois d'avoir une garde "plus souple". En effet, **il n'est pratiquement plus possible d'inscrire nos enfants pour un jour de temps en temps car la crèche est pleine.** ».*

---

Une famille avec un enfant d'âge préscolaire met également en exergue le manque de places d'accueil préscolaire en le corrélant avec la croissance démographique de la commune de Marly :

---

*« Je pense que de manière générale, **au vu de la situation démographique en forte croissance de Marly et les problèmes déjà existants**, il paraît évident et absolument nécessaire d'ouvrir une nouvelle crèche rapidement ! ».*

---

## Conclusion pour le domaine préscolaire

### Besoin de garde

Les résultats de l'enquête font état d'un besoin s'élevant à 19 places pour la crèche et 2 places pour l'accueil familial de jour. La crèche communale étant occupée à plus de 96.7%, elle offre très peu de disponibilités. De plus, 39 enfants figurent déjà sur la liste d'attente dont 11 enfants pour les groupes de grands/trotteurs et 28 pour le groupe des bébés. Cela représente 15 places supplémentaires, faisant un total de **34 places nécessitées pour la crèche**. Au vu du nombre d'enfants ayant besoin d'une solution de garde préscolaire et de la préférence marquée des familles pour une solution de garde collective plutôt que familiale, il semble nécessaire de créer des places supplémentaires à la crèche. Le fait que 6 enfants aient besoin d'une place chez la famille d'accueil de jour alors qu'il reste actuellement des disponibilités laisse suggérer que les familles marlinoises ne sont peut-être pas suffisamment informées des solutions de garde existantes à Marly. Le SEF souhaite donc sensibiliser les parents à ce type d'offres. La commune de Marly encourage également les parents qui en ont le besoin à prendre contact avec son Service Enfance et Formation.

### Besoin de socialisation

Près des ¾ des enfants (64 enfants sur 88) ne participent à aucune activité en groupe, contre 24 enfants actuellement inscrits à au moins une des quatre activités de socialisation. Pourtant, les résultats montrent que les activités en groupe constituent des offres préscolaires qui intéressent les parents marlinois, avec 21 familles souhaitant inscrire au moins un enfant à un groupe de jeux en forêt et 16 familles à un groupe d'éveil pour un total de 46 enfants potentiellement concernés par ces souhaits d'inscription. Le SEF souhaite par conséquent mettre en avant ces activités afin que les parents soient bien informés et que leurs enfants puissent pleinement en profiter. La commune de Marly encourage également les parents qui en ont le besoin à prendre contact avec son Service Enfance et Formation.



## Secteur scolaire

Les résultats montrent que près de la moitié des familles (n=98) font actuellement recours à l'accueil extrascolaire (AES) durant l'année scolaire pour **69 enfants** fréquentant actuellement l'AES de Marly Cité et de Grand-Pré confondus. La seconde moitié des familles (n=98) représente **74 enfants** qui ne fréquentent actuellement aucun AES. Le besoin est par ailleurs plus élevé pour l'AES durant les vacances scolaires que pour l'AES durant la période scolaire.

Près de la moitié des familles (n=98) sollicite actuellement l'accueil extrascolaire (AES), Marly Cité et Grand-Pré confondus, pour un total de **69 enfants**, contre **74 enfants** qui ne fréquentent aucun AES. 20 familles pour **26 enfants** fréquentent l'AES de Grand-Pré tandis que 28 familles pour **43 enfants** issus de fréquentent l'AES de Marly Cité.

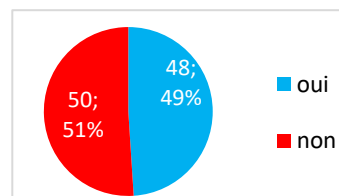


Figure 11. Nombre et pourcentage de familles (n=98) sollicitant actuellement l'AES

Les résultats permettent de constater que la raison principale pour laquelle les familles (n=47) n'ont actuellement pas recours à l'AES est qu'elles n'en ont pas besoin avec 33 d'entre elles ayant pointé cet aspect, soit près de 70%, pour **48 enfants** au total. Il est possible de conclure que la non-utilisation des AES provient essentiellement d'un besoin inexistant et non d'un manque de place.

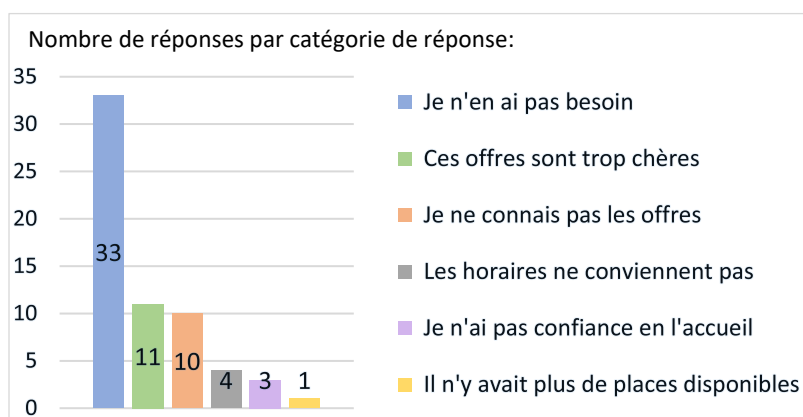


Figure 12. Raisons pour lesquelles les familles (n=47) ne fréquentent pas l'accueil extrascolaire

Plus de 20% des familles (11 et 10) pointent le prix des offres et/ou le fait de ne pas en avoir connaissance. La commune de Marly prévoit alors, de la même manière que pour les activités de socialisation (TOR) en page 3 précédente, de mettre en avant ces offres afin que les parents marlinois en soient bien informés et qu'ils puissent par conséquent pleinement en profiter.

## Besoin supplémentaire en accueil extrascolaire durant l'année scolaire

17% des familles (n=98) ont un besoin supplémentaire pour l'AES durant l'année scolaire, représentant un total de **24 enfants**. Plus précisément, en tenant compte des lieux d'attribution des AES, ce besoin concerne 10 familles de Grand-Pré pour **15 enfants** et 7 familles de Marly Cité pour **9 enfants**.

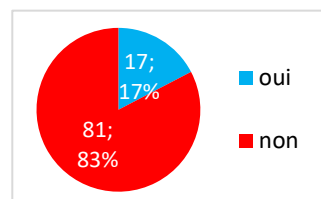


Figure 13. Nombre et pourcentage des familles (n=98) ayant un besoin supplémentaire en AES

Il était demandé aux familles de sélectionner les plages horaires pour lesquelles elles avaient un besoin supplémentaire. Elles sont alors 12 sur 17 à avoir répondu à cette question pour un total de **18 enfants** concernés. L'après-midi après l'école représente la tranche horaire la plus demandée tandis que le matin avant le début de l'école a été sélectionné par deux fois moins de familles.

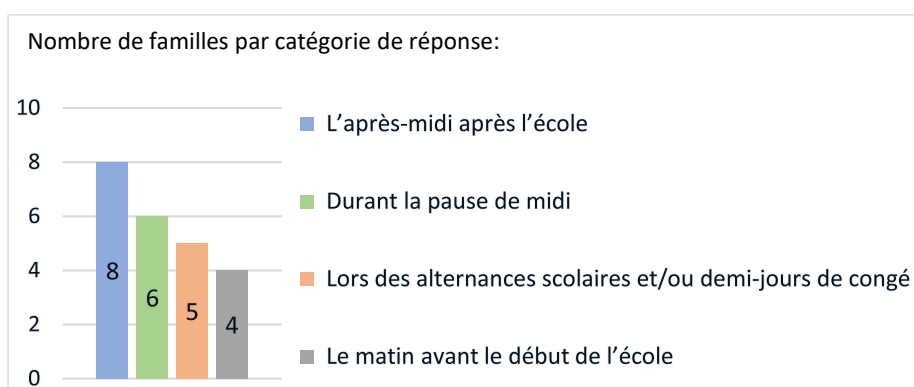


Figure 14. Nombre de familles (n=12) ayant un besoin en AES par plage horaire

Il était ensuite demandé aux familles d'indiquer précisément le nombre d'enfants concernés par le besoin pour chacune des 5 tranches horaires disponibles. 10 familles pour **14 enfants** ont précisé les unités d'accueil dont elles ont besoin. Le *Tableau 7* ci-dessous rend compte de la répartition hebdomadaire du besoin en unités d'accueil par tranche horaire pour les AES de Marly Cité et Grand-Pré confondus<sup>5</sup>. De manière générale, le besoin est plus élevé pour les plages à partir de midi, tandis que les matins et matinées nécessitent maximum 3 unités par jour/plage horaire.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin (6h30-8h30)	3	3	3	3	3
Matinée (8h00-12h00)	1	0	0	0	0
Midi (11h50-13h30)	6	7	4	5	6
Après-midi (13h30-15h30)	1	1	2	1	1
Fin d'après-midi (15h30-18h30)	7	6	6	4	5
<b>Total journée entière</b>	<b>18</b>	<b>17</b>	<b>15</b>	<b>13</b>	<b>15</b>

Tableau 2. Nombre d'unités supplémentaires demandées pour les deux AES

<sup>5</sup> Pour des résultats plus détaillés, veuillez vous référer au rapport complet bientôt disponible sur le site de la commune

## Besoin supplémentaire en accueil extrascolaire durant les vacances

25% des familles (n=95) font actuellement usage de l'AES vacances pour **34 enfants** au total, dont 13 proviennent de la zone de Grand-Pré et 21 de la zone Marly Cité.

À l'instar de l'AES durant l'année scolaire, la raison principale de la non-utilisation de l'AES vacances est l'absence de besoin avec près de 74% des familles (n=66) ayant pointé cet aspect. À nouveau, la deuxième raison principale réside dans le prix de l'offre.

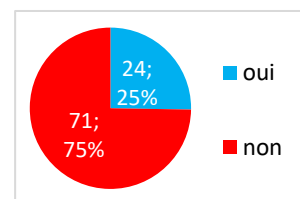


Figure 15. Nombre et pourcentage de familles (n=95) utilisant actuellement l'AES vacances

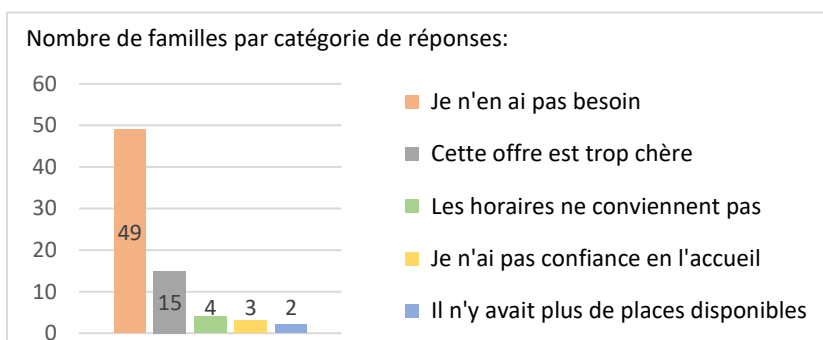


Figure 16. Raisons pour lesquelles les familles (n=66) ne sollicitent pas l'AES vacances

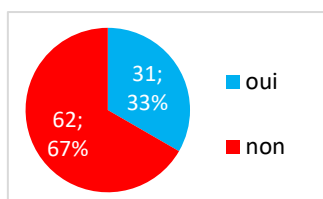


Figure 17. Nombre et pourcentage de familles (n=93) ayant besoin d'une place à l'AES vacances

Un tiers des familles (31 sur 93) a un besoin supplémentaire en accueil extrascolaire vacances, pour un total de **42 enfants**. Sur ces 31 familles, 23 d'entre elles côtoient déjà l'AES durant l'année scolaire.

Étant donné que 10 familles (n=31) n'ont pas indiqué les unités et le nombre d'enfants concernés par unité, il reste 16 enfants sur 42 pour lesquels les unités nécessitées ne sont pas connues. Le *Tableau 10* ci-dessous rend compte de la répartition du besoin en unités d'accueil extrascolaire vacances pour **26 enfants**. Il est possible de constater un besoin fluctuant selon les unités en question pour des totaux élevés, allant de 3 unités le mercredi matin tôt, jusqu'à 67 unités le lundi en journée.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin tôt (6h30-8h30)	6	7	3	5	7
Journée (8h30-17h00)	67	62	37	47	20
Fin d'après-midi (17h00-18h30)	17	16	9	12	14
<b>Total journée entière</b>	<b>90</b>	<b>85</b>	<b>49</b>	<b>64</b>	<b>77</b>

Tableau 3. Nombre d'unités supplémentaires demandées pour l'AES vacances

De manière générale, les familles ayant précisé pour quelles vacances scolaires elles ont un besoin supplémentaire en AES vacances (n=29) pointent en majorité les vacances les plus longues (2 semaines), particulièrement les vacances d'été avec les 3 et 4<sup>ème</sup> semaines d'août pour lesquelles 22 familles ont précisé avoir un besoin, soit 75.86% d'entre elles. Les vacances de Pâques et d'été, deuxième partie de juillet et début août, récoltent respectivement 72.41%, 72.41% et 65.52%. Les vacances d'automne suivent de près avec 58.62% des familles les ayant pointées. Même si le besoin concernant les vacances plus courtes comme le Premier mai et le Pont de l'Ascension est plus faible, au moins 8 familles ont précisé avoir un besoin pour ces périodes de l'année, soit minimum 27.59% d'entre elles (n=29).

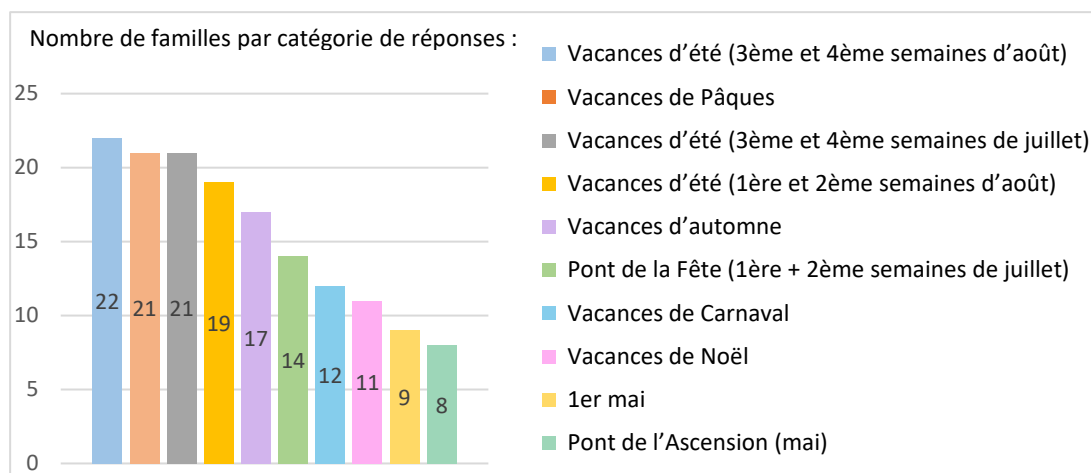


Figure 18. Nombre de familles (n=29) par type de vacances scolaires

## Critères de choix et remarques

La Figure 19 ci-dessous rend compte du total de points accumulé pour chaque catégorie de réponse. À l'instar des notes obtenues pour les structures préscolaires, les trois critères ayant rassemblé les meilleures notes sont à nouveau la *qualification du personnel*, une *alimentation équilibrée* et l'*accès à l'extérieur* (jardin et/ou activités en plein air).

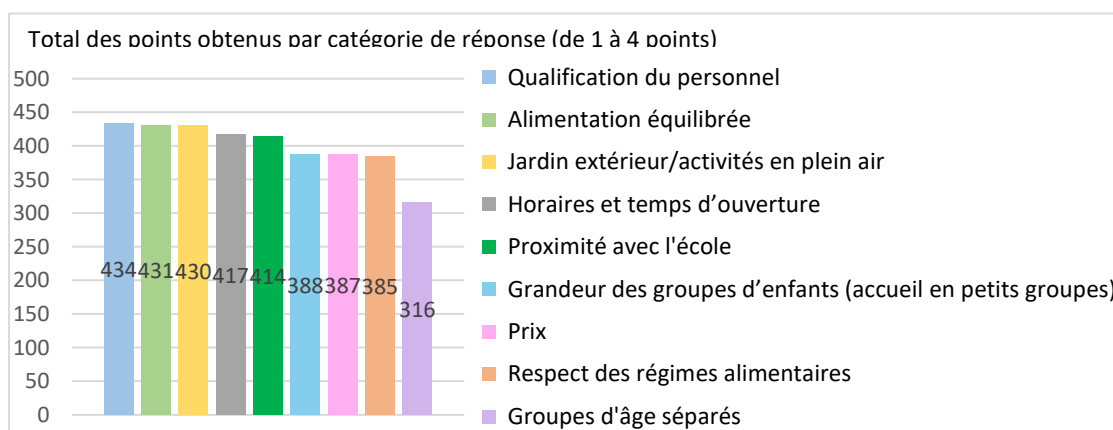


Figure 19. Total des points accumulés par critère pour l'AES (familles n=90)

Sur 21 commentaires, 4 d'entre eux concernaient également le domaine préscolaire comme exposé en pages 6 et 7, et demandaient d'élargir les heures d'ouverture des structures dès 6h15, voire 6h00 au lieu de 6h30, et jusqu'à 19h30, au lieu de 18h30. La quatrième famille pointait quant à elle le prix élevé des structures d'accueil marlinoises. Deux familles ont demandé de soit diviser l'unité 15h30-18h30 en deux,

soit de mettre un prix par heure à partir de 15h30. La tranche de 3 heures semble trop longue pour ces parents qui souhaiteraient plus de flexibilité vis-à-vis de leurs horaires de travail. Trois familles ont également jugé inadéquate la nourriture servie par l'AES de Grand-Pré. Deux familles ont demandé de mettre en place des activités sportives et artistiques comme du bricolage surveillé, ou encore des séances de cuisine. Deux familles demandent d'inclure les devoirs surveillés dans un espace calme et réservé. D'autres éléments sont évoqués par les familles et concernent chaque fois un seul ménage par entrée. Il est alors possible de relever les points suivants :

- Regret que l'AES vacances ne soit situé qu'à Marly Cité ;
- Le personnel des AES n'est pas assez formé (« *techniques autoritaires* » et non centrées sur les besoins des enfants) ;
- Le goûter à l'AES est donné trop tard (17h00) ;
- Demande à ce « *Que les grands n'embêtent pas les petits* » ;
- Préférence pour un accueil bilingue ;
- Souhait de connaître à l'avance les activités prévues à l'AES vacances ;
- Souhait que les enfants qui vont au FOSF (Deutschsprachigen Regionalschule Freiburg) puissent accéder à l'AES ;
- Alternative à l'AES : des camps/camps aérés proposant « *de meilleurs thèmes* ».

## Conclusion pour le domaine scolaire

### Accueil durant l'année scolaire

Les résultats font état d'un besoin supplémentaire qui concerne 24 enfants pour un nombre d'unités allant de 13 à 18 par jour pour les AES de Marly Cité et de Grand-Pré confondus. Les unités de l'après-midi sont les plus demandées tandis que celles du matin entre 6h30 et 12h00 obtiennent un besoin moins élevé, ne dépassant pas 3 unités. Pour la majorité des familles qui ne fréquentent aucun AES (70%), la raison est l'absence de besoin. Une analyse des disponibilités actuelles des AES de Cité et de Grand-Pré avait permis de constater que la majorité des places demandées pouvaient être couvertes par l'offre actuelle. Or les inscriptions ont été très nombreuses dès août 2022 et par conséquent, la demande ne peut dorénavant plus être absorbée par les deux AES de Marly. De plus, l'entreprise GEA (2021) a calculé qu'en 2025, en tenant compte de la densification de la population prévue à Marly, le nombre d'enfants pour les 3 centres scolaires (Château d'Eau compris) serait de 765 élèves au total, dont 174 élèves pour l'école enfantine et 591 pour le primaire. Si en moyenne 25% à 30% des écoliers vont à l'AES. Il est possible de prédire que d'ici 2025, entre 192 et 230 élèves auront besoin de l'AES. Par ailleurs, l'année scolaire 2022-2023 compte 140 élèves de plus que la rentrée précédente (2021-2022) pour un total actuel d'environ 630 élèves inscrits à l'école obligatoire. Dès que les 3 AES seront fonctionnels, la capacité d'accueil sera de 186 places.

### Accueil durant les vacances

Les unités ont été indiquées pour 26 enfants sur les 42 enfants nécessitant potentiellement une place d'accueil durant les vacances scolaires, 16 d'entre eux ayant un besoin supplémentaire sans que les unités souhaitées ne soient précisées. Toutes les plages horaires sont néanmoins concernées par ce besoin, allant de 3 unités le matin tôt jusqu'à 67 unités demandées pour la journée entière. Le besoin concerne principalement les vacances d'été et de Pâques. Pour la majorité des familles (74%) qui ne font pas usage de l'AES, la raison est l'absence de besoin. La capacité d'accueil de l'AES vacances n'a toutefois jamais été dépassée depuis sa mise en place à la rentrée 2020, laissant supposer qu'à nouveau, la diffusion des informations demande d'être améliorée. La commune encourage les parents qui en ont le besoin à prendre contact avec son Service Enfance et Formation.

### 3. Planification

#### Besoin de garde préscolaire

Comme mis en exergue par cette enquête menée en mars 2022, le besoin s'élève à 19 places pour la crèche, à cela s'ajoute 28 bébés et 11 grands actuellement en liste d'attente, ce qui représente 15 places supplémentaires pour un total atteignant désormais un **besoin de 34 places pour la crèche**. Le besoin pour la famille d'accueil de jour s'élève quant à lui à 2 places et il reste des places en famille d'accueil de jour (famiya). De plus, le taux de réponse étant relativement bas (25% de la population concernée par l'enquête), la création de places d'accueil préscolaire sur l'ensemble du territoire marlinois apparaît comme une nécessité.

La Commune explore actuellement des solutions pour augmenter le nombre de places d'accueil sur son territoire. Il est par ailleurs possible d'imaginer qu'à plus long terme, la répartition des crèches de Marly se calque sur celle des centres scolaires qui posséderont chacun un accueil extrascolaire (AES). Si les familles ne trouvent pas de place d'accueil, ils peuvent obtenir des subventions communales pour une place dans une structure externe. La Commune invite également les familles à faire appel à des solutions temporaires (TOR) telles que le groupe de jeux bilingue Trip-Trap ou la Halte-Garderie. Enfin, la Commune invite les familles à prendre contact avec l'association pour l'accueil familial famiya étant donné qu'il reste actuellement des places disponibles à Marly.

Concernant le besoin de socialisation, les résultats révèlent l'existence d'un écart important entre le souhait des familles d'inscrire leurs enfants à une de ces activités et l'utilisation effective de ces dernières. Pour cette raison, le SEF souhaite rendre attentif aux offres existantes et propose en page suivante un récapitulatif des offres disponibles à Marly.

#### Accueil durant l'année scolaire et durant les vacances

Cette enquête montre que 15 enfants de Grand-Pré et 9 enfants de Cité ont besoin de l'AES, soit 24 enfants ayant un besoin pour l'AES. Si le besoin pouvait encore être comblé en bonne partie par l'offre actuelle au début de l'été 2022, les inscriptions ont été très nombreuses dès août 2022. Par conséquent, la demande ne peut actuellement plus être absorbée par les deux AES de Marly. En effet, la Commune commence l'année 2023 avec les midis complets (sauf ceux du mercredi). Un troisième centre scolaire est en cours de construction à Château d'Eau et comprendra un troisième AES. Son ouverture est prévue pour le mois d'août 2024 (selon l'avancement des travaux). Le centre scolaire de Marly Cité sera entre-temps rénové avec également la construction d'un AES sur le site. À termes, les enfants iront dans l'AES de l'établissement scolaire qu'ils fréquentent.

Les capacités d'accueil maximales l'AES pendant les vacances n'ont à ce jour jamais été atteintes. Les coordonnées se trouvent en pages 14 et 15 ci-dessous.

## 4. Les offres disponibles à Marly

### Structures à temps d'ouverture étendu (TOE)

#### CRECHE

La crèche accueille les enfants âgés de 4 mois jusqu'à 4 ans plusieurs demi-journées par semaine dans une structure collective. La **crèche communale** de Marly, Les Lucioles, est actuellement pleine jusqu'en octobre 2023. De nouvelles solutions de garde sont en cours d'élaboration.

**INFOS ET CONTACT** : Crèche Les Lucioles - Chemin des Epinettes 6A, 1723 Marly - 026 435 50 41 - Secteur de l'accueil de l'enfance - [enfance@marly.ch](mailto:enfance@marly.ch) - Route de Fribourg 9 Case postale 63, 1723 Marly - 026 435 50 44 - [www.marly.ch](http://www.marly.ch) > Enfance et Formation > Accueil de l'enfance > Crèche

#### ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR

L'accueil familial de jour accueille les enfants en âge préscolaire et parascolaire (de 0 à 12 ans) chez un.e accueillant.e en milieu familial. L'association d'Accueil Familial de Jour de la Sarine, **famiya**, coordonne et surveille la prise en charge d'enfants au domicile des accueillant.es affilié.es à l'association.

**INFOS ET CONTACT**: [info@famiya.ch](mailto:info@famiya.ch) - 026 322 69 26 - Passage du Cardinal 12, 1700 Fribourg - [www.famiya.ch](http://www.famiya.ch)

### Structures à temps d'ouverture réduit (TOR)

#### HALTE-GARDERIE ET GROUPE DE JEUX

La **Halte-Garderie** et le **groupe de jeux** sont des structures d'accueil qui prennent en charge collectivement des enfants de 2 à 5 ans jusqu'à la 2ème enfantine. Différences entre les deux: la Halte-Garderie est payable à la matinée et le groupe de jeux est payable au mois. Si une des maîtresses est malade, les enfants qui sont en groupe de jeux (donc inscrits à l'année) seront prioritaires pour la matinée.

**INFOS ET CONTACTS**: [laraclerc@gmail.com](mailto:laraclerc@gmail.com) - garderie-maternelle - marly.ch - Route des écoles 36, 1723

#### GROUPE DE JEUX BILINGUE

**Trip-Trap** est un groupe de jeux germanophone qui accueille également les enfants francophones, dès l'âge de 2 ans jusqu'à leur entrée à l'école obligatoire. Les enfants apprennent à se connaître et à connaître leur environnement par le jeu. Trip-Trap favorise le développement du langage dans un environnement bilingue (allemand et français).

**INFOS ET CONTACT**: [info@trip-trap-marly.ch](mailto:info@trip-trap-marly.ch) - 079 350 16 37 - Route des Ecoles 18, 1723 Marly – [www.trip-trap-marly.ch](http://www.trip-trap-marly.ch)

#### GROUPE DE JEUX EN FORÊT CAMPS

L'association **À l'air libre** organise des groupes de jeu en forêt pour les enfants de 3 à 5 ans, des journées mensuelles pour les enfants de 4 à 10 ans ainsi que différents camps pour les enfants de 4 à 12 ans durant l'année. Les inscriptions se font en envoyant un mail à l'association.

**INFOS ET CONTACTS** : [info@alairelibre.ch](mailto:info@alairelibre.ch) - 078 420 90 16 [www.alairelibre.ch](http://www.alairelibre.ch)

#### ACCUEILS EXTRASCOLAIRES

L'**accueil extrascolaire** accueille les enfants en âge scolaire (de 4 à 12 ans) hors des horaires scolaires dans une structure collective. L'accueil extrascolaire, durant l'année scolaire ou

durant les vacances, offre un accompagnement et des repas pour les enfants. Durant la journée, les enfants participent à des activités créatives, ludiques et sportives.

**INFOS ET CONTACT:** Secteur de l'accueil de l'enfance - Route de Fribourg 9 Case postale 63 1723 Marly - 026 435 50 44 - [enfance@marly.ch](mailto:enfance@marly.ch) - [www.marly.ch](http://www.marly.ch) > Enfance et Formation > Accueil de l'enfance > Accueil extrascolaire (bas de la page)

- Accueil extrascolaire de Cité: Chemin des Epinettes 6b, 1723 Marly - 026 435 50 42
- Accueil extrascolaire de Grand-Pré: Route des Ecoles 26, 1723 Marly - 026 435 50 43
- Accueil extrascolaire durant les vacances: Chemin des Epinettes 6b, 1723 - 026 435 50 42

## 5. Bibliographie

Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS). (2017). *DIRECTIVES sur les structures d'accueil préscolaire*.

GEA. (2021). *Commune de Marly : Planification scolaire*.

Loi sur les structures d'accueil extrafamilial de jour (LStE). (09.06.2011).

[https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts\\_of\\_law/835.1/versions/6109](https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts_of_law/835.1/versions/6109).

Office fédéral de la statistique (OFS). (2015). *Statistique de l'accueil extrafamilial des enfants : typologie des modes de garde*.

[https://www.kibesuisse.ch/fileadmin/Dateiablage/externe\\_Publikationen/externe\\_Publikationen\\_F/FEB\\_Statistik\\_Typologie\\_20150923\\_1.pdf](https://www.kibesuisse.ch/fileadmin/Dateiablage/externe_Publikationen/externe_Publikationen_F/FEB_Statistik_Typologie_20150923_1.pdf);

## 6. Abréviations

AES : accueil extrascolaire

DSAS : Direction de la santé et des affaires sociales

SEF : Service enfance et formation de la commune de Marly

SEJ : Service de l'enfance et de la jeunesse

TOE : structures ayant pour but la conciliation vie familiale-vie professionnelle et qui sont ouvertes au moins 20 heures par semaine

TOR : structures qui a pour but la socialisation, qui ne permet pas la conciliation vie familiale-vie professionnelle et qui est ouverte, en principe, jusqu'à 4 heures consécutives.